

ASBL IFSI

RAPPORT FINANCIER 2018

&

BUDGET 2019

1. PROGRAMME 2017-2021

Comme le rapport financier de 2018 n'est remis à la DGD que fin juin 2019, les chiffres relatifs à 2018 ne sont pas encore tout à fait définitifs (ils ne le sont qu'après contrôle de la DGD).

L'éventuel déficit devra être compensé partant du Fonds 1fr et/ou par un complément partant de la FGTB fédérale .

Depuis 2017, le suivi financier des partenaires est devenu plus strict. L'IFSI a en effet élaboré en 2016 un tout nouveau manuel financier à l'attention des partenaires du sud et plus particulièrement des comptables. Celui-ci existe en anglais, français et espagnol. Complémentaire aux conventions de partenariat 2017-2021, ce manuel explique le dispositif de suivi financier demandé par l'IFSI au vu des nouvelles réglementations de la DGD en vigueur pour la nouvelle période 2017-2021. Des rapports trimestriels sont demandés aux partenaires, les transferts y sont liés.

L'ensemble des partenaires Sud a mis en œuvre une grande partie (voire la quasi totalité dans certains cas) de leurs plans d'actions 2018, y compris les nouveaux partenaires de l'IFSI, et ceci, dans un laps de temps très court. Seul le programme de l'IFSI et de la MWB à Cuba n'a pas pu démarrer pour des raisons administratives locales en 2017 et 2018 (nécessité pour l'ensemble des provinces cubaines d'approuver le projet avant démarrage).

Ce blocage local a été résolu au 3^e trimestre de l'année 2018. Toutefois, l'impossibilité d'envoyer des fonds par les banques qui a suivi (durcissement de la Loi Helms-Burton) nous a empêché d'effectuer un transfert financier en 2018. Le partenaire sur place a donc préfinancé ses activités.

L'absorption en 2018 a été bonne. Pour rappel, l'arrêté royal relatif aux acteurs de la coopération non gouvernementale (09/2016) prévoit qu'une absorption de 80% doit être de mise en 2019, en plus de l'absorption du solde budgétaire restant pour 2018. En 2018, nous avons également dû revoir nos budgets 2017-2021 en effectuant, à la demande du Ministre, un report de budgets des années 2018 et 2019 en 2020 et 2021. La démission du gouvernement a ralenti le processus d'approbation des nouveaux budgets et la signature du nouvel arrêté ministériel a eu lieu le 12 mars 2019. La première tranche de l'année 2019 a été versée par la DGD en avril 2019. N'ayant pas été en mesure d'effectuer un préfinancement, les premiers transferts vers le sud sont partis au mois d'avril.

L'année 2019 est une année à risque en termes d'absorption à cause de ces 3 mois de retard. Nous devons faire un suivi budgétaire de très près et devons être attentifs à ce que les transferts financiers du reste de l'année 2019 puissent se faire comme prévu, tout en les maintenant conditionnés à la bonne réception des pièces justificatives et des conditions stipulées dans le manuel financier.

Mouvements du Fonds 1 fr en 2018:

- € 296.769,50 comme part dans les moyens propres 2018 (20%) dans le programme, dont 16.187,53 € ont été reportés sur 2020, suite à la décision du Ministre qui a décidé d'une redistribution d'une partie des subsides sur 2020.
- € 188.130,60 en compensation d'une partie de la charge salariale non subsidiée.

2. EFFECTIF EN PERSONNEL 2018

Fin 2018, l'effectif en personnel compte 9 personnes :

Laurent Atsou, Beresi Leticia, Lamas Yolanda, De Groote Stefan (crédit temps), Frederik Cappelle, Vera Van Nuffelen, Els Decock, Tinny Boon et Françoise Vermeersch (à partir d'avril 2018).

3. Bilan au 31/12/2018

BILAN AU 31/12/2018

ASBL IFSI

Rue Haute 42, 1000 Bruxelles

<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	<u>6 895,56</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>190 415,10</u>
I. Frais d'établissement		I. Fonds de l'association	18 349,75
		A. Patrimoine de départ	18 349,75
		B. Moyens permanents	
II. Immobilisations incorporelles	3 472,70		
III. Immobilisations corporelles	3 422,86	III. Plus-values de réévaluation	
A. Terrains et constructions		IV. Fonds affectés	
B. Installations, machines et outillage	3 422,86	V. Bénéfice reporté	172 065,35
C. Mobilier et matériel roulant		Perte reportée	
D. Location-financement et droits similaires		VI. Subsidés en capital	
E. Autres immobilisations corporelles			
F. Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés			
IV. Immobilisations financières			
		PROVISIONS	0,00
ACTIFS CIRCULANTS	581 169,15	VII. A. Provisions pour risques et charges	
V. Créances à plus d'un an	0,00	B. Provisions pour subsidés et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	
A. Créances commerciales			
B. Autres créances			
VI. Stocks	0,00		
A. Stocks		DETTES	397 649,61
VII. Créances à un an au plus	487 508,10	VIII. Dettes à plus d'un an	0,00
A. Créances commerciales	289 502,53	A. Dettes financières	0,00
B. Fournisseurs Sud	187 237,52	1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement	
C. Autres créances	10 768,05	2. Autres emprunts	
		B. Dettes commerciales	
		C. Acomptes reçus sur commande	
		D. Autres dettes	
VIII. Placements de trésorerie	0,00	IX. Dettes à un an au plus	122 680,99
IX. Valeurs disponibles	89 997,61	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	
X. Comptes de régularisation	3 663,44	B. Dettes financières	
		1. Etablissements de crédit	
		2. Autres dettes	
		C. Dettes commerciales	26 875,01
		1. Fournisseurs	26 875,01
		2. Factures à recevoir	
		D. Acomptes reçus sur commande	
		E. Dettes fiscales, salariales et sociales	95 805,98
		1. Impôts	8 937,82
		2. Rémunérations et charges sociales	86 868,16
		F. Dettes diverses	0,00
		1. C/CT FG TB Féd.	
		2. Autres	
		X. Comptes de régularisation	274 968,62
		Autres frais courus non échus	274 968,62
		Autres produits à reporter	
TOTAL DE L'ACTIF	588 064,71	TOTAL DU PASSIF	588 064,71

ACTIF COMPTES

Immobilisations incorporelles

Création d'un site web pour l'IFSI à raison de 13.890,80 € à amortir sur 4 ans => solde 3.472,70 €

Immobilisations corporelles

Achats en 2018 : TV et accessoires pour le prix de 2.865,62 € et appareil photo pour le prix de 1.412,95 € à amortir sur 5 ans => solde 3.422,86 €

Créances

Il s'agit d'une créance vis-à-vis de la FGTB fédérale et du Fonds 1 franc. Conformément au budget, la FGTB complète les salaires à raison d'un montant total de 150.000 €. Il y a également une intervention du Fonds 1 franc dans les salaires pour un montant de 188.130,60 €. La FGTB a déjà versé une avance de 50.000 €.

Créance fournisseur Sud

Avances versées au Sud, encore à décompter : 187.237,52 €. Ceci concerne d'une part des créances "plus anciennes" pour un montant de 129.278,65 € et nouvelles de 2017-2018 pour un montant de 57.958,87 €.

PASSIF COMPTES

Rémunérations et charges sociales

Impôts = précompte professionnel décembre 2018 payé en janvier 2019 : 8.937,82 €
(ONSS = décompte charges sociales 4^e trim. 2018 en janvier 2019 : 13.992,41 €)
Provision pécule de vacances : 72.441,34 €

Acomptes sur recettes

Subsides à reporter:

- Subsides DGD 2017-2018 = 149.868 €
- Apport propre (20%) 2017-2018 = 69.719 €
- Apport propre à reporter sur 2020 : 16.187 €
- Apport de la WBI sur apport propre 2018(subsides à recevoir en 2019) : 10.438 €
- Palestine = 3.459,12 €

RESULTATENREKENING

	R
Resultatenrekening	R EX
Bedrijfsopbrengsten	R EX I
Andere bedrijfsopbrengsten (74)	R EX I D
74800000 Tussenkomst ABVV	150 000,00
74900000 Diverse bedrijfsopbrengsten	561,90
74900100 Subsidies AGCD	1 287 807,36
74900200 Subsidies ABVV	3 233,24
74900400 Subsidies België%	31 284,00
74900600 Subsidies >20 % apport propre	14 231,29
74900700 Subsidies Centrales	474 803,56
=> TOT : Andere bedrijfsopbrengsten (74)	1 961 921,35
=> TOT : Bedrijfsopbrengsten	1 961 921,35
Bedrijfskosten (60/64)	R EX II
Diensten en diverse goederen (61)	R EX II B
61391000 loon Zuid	88 256,61
61480000 Kosten sociaal secretariaat	1 764,29
61530000 Honoraria fiche 281	1 148,00
61599999 btw op honoraria fiche 281	241,00
61800200 Loyers&charges locatives fonct	9 671,28
61800202 Bureautique(tel,net,)Fonc N	4 732,22
61800203 Fonctionnement autres Nord	55 147,87
61800300 Formations au Nord	13 913,34
61800400 Missions:Nord vers le sud	106 587,46
61800401 Missions:Sud vers Sud+S vers N	89 007,70
61810101 Bureautique Sud invest.	7 128,61
61810102 Investissements autres Sud	10 155,48
61810200 Loyers&charges loc S (fonc)	1 601,36
61810202 Bureautique(tel,fax,net)Sud	22 912,37
61810203 Fontionnement-autres Sud	13 152,77
61810301 formations au sud	883 454,02
=> TOT : Diensten en diverse goederen (61)	1 308 874,38
Bezoldigingen, sociale lasten en pensioenen (62)	R EX II C
62010400 Vakantiegeld	24 796,38
62020000 Bedienden:basisbezoldiging	430 215,86

62028000	Bedienden:prov.verlof toevoeg.	72 441,34	
62029000	Bedienden:prov.verlof terugnem	-52 516,36	
62100000	Werkgeversbijdrage RSZ	111 985,68	
62105000	Bijdr.risicogroepen	430,34	
62110000	Werkg.bijdr.verz.arbeidsongeval	1 350,46	
62200000	Werkg.bijdr.bovenw.verz.wet.pen	38 538,23	
62320000	Kosten arbeidsgeneesk.dienst	706,79	
62340000	Terugb.verp.kost v.& naar werk	12 809,50	
62350000	Maaltijdcheques	10 112,35	
62390000	Diverse voordelen a.h.personee	80,00	
=> TOT : Bezoldigingen, sociale lasten en pensioenen (62)			650 950,57
Afschrijvingen en waardevermindering (630)		R EX II D	
63010000	Afschr.immater.vaste activa	3 472,70	
63028000	Afschr.tel.instal.,meub.en mat	1 291,31	
=> TOT : Afschrijvingen en waardevermindering (630)			4 764,01
=> TOT : Bedrijfskosten (60/64)			1 964 588,96
=> TOT : Resultatenrekening			-2 667,61
Financieel Resultaat		R FI	
Financiële kosten (65)		R FI V	
Andere financiële kosten (652/9)		R FI V C	
65500000	Result.omrek.vreemde valuta	0,10	
65610000	Admin.kosten bank en postreken	964,01	
=> TOT : Andere financiële kosten (652/9)			964,11
=> TOT : Financiële kosten (65)			964,11
=> TOT : Financieel Resultaat			964,11
Uitzonderlijke opbrengsten		R PE	
Uitzonderlijke opbrengsten (76)		R PE VII	
Andere uitzonderlijke opbrengsten (764/9)		R PE VII E	
76500000	Opbrengsten nt inherent boekjr	121 360,40	
=> TOT : Andere uitzonderlijke opbrengsten (764/9)			121 360,40
=> TOT : Uitzonderlijke opbrengsten (76)			121 360,40
=> TOT : Uitzonderlijke opbrengsten			121 360,40
=> TOT : RESULTATENREKENING			117 728,68
Overgedragen winst			117 728,68

L'exercice se clôture par un bénéfice de 117.728,68 € qui s'explique principalement par la prise en résultat des subsides perçus en trop en 2007 de la DGD (121.360 €).
Ce bénéfice sera reporté.

Si les réserves ne suffisent pas pour apurer d'éventuelles pertes, la FGTB réaffirme son engagement de les compléter – tout comme c'était le cas par le passé.

Au 31/12/2018, l'asbl est en mesure de faire face à toutes ses obligations à court terme.

4. BUDGET 2019

L'activité de l'asbl consiste quasi intégralement à mettre en oeuvre le programme "DGD". L'asbl IFSI obtient un financement de la part de la DGD, et peut également compter sur un soutien financier de la part du mouvement syndical.

Les dépenses non subventionnées ou partiellement subventionnées, sont récupérées via la FGTB ou via le Fonds 1franc.

En 2019, il y aura également des subsides de la part de la WBI pour des nouveaux projets : d'une part, au Bénin et d'autre part, un projet « volet nord » liée à la Guinée. En 2018, nous avons prévu une première subvention WBI de 10 438 € au titre d'appui au cofinancement du projet RDC avec l'UFF (programme DGD).

Budget 2019 VZW ISVI				
Budget 2019 ASBL IFSI				
INKOMSTEN - RECETTES				
Subsidies programma				
Subsidies programme	1 212 982,85			
Tussenkost Centrales				
Intervention Centrales	484 159,22			
Tussenkost ABVV				
Intervention FGBT	154 000,00	lonen + palestina panaf		
FNV	50 000,00			
WBI	108 938,00			
TOTAAL - TOTAL	2 010 080,07			
UITGAVEN - FRAIS				
Bezoldigingen - Salaires	670 163,95			
Kosten missies (programma)				
Frais mission (programme)	1 176 978,00			
Kosten missies (WBI)	108 938,00			
Ivoorkust (FNV - missie kosten)				
Côte d'Ivoire (FNV - frais mission)	48 000,00			
Palestina / Panaf	4 000,00			
TOTAAL - TOTAL	2 008 079,95			

		TOTAAL BUDGET 2019 Programma TOTAL BUDGET 2019 Programme		Details budget		
		Uitgaven Dépenses	Inkomsten Recettes	Inkomsten Programma Recettes Programme		VERSCHIL DIFFERENCE
		TOTAAL TOTAL	TOTAAL TOTAL	Subsidies DGD Subsides DGD	Eigen inbreng 20% Apport propres 20%	Bijdrage abvv- federaal Apport Fgtb-
Beheerskosten - Frais gestion		425 348,80	149 874,11	119 899,29	29 974,82	275 474,69
	Personeelskosten Frais personnel	370 085,95	94 611,26	75 689,01	18 922,25	275 474,69
	Functionering Fonctionnement	13 290,70	13 290,70	10 632,56	2 658,14	0,00
	Audit	41 972,15	41 972,15	33 577,72	8 394,43	0,00
Operationele kosten - Frais opérationnels		1 270 818,47	1 243 158,55	994 526,84	248 631,71	27 659,92
	Personeelskosten Frais personnel	177 659,92	150 000,00	120 000,00	30 000,00	27 659,92
	overige - autres	1 093 158,55	1 093 158,55	874 526,84	218 631,71	0,00
Structuurkosten - Frais de structure		150 974,80	98 556,72	98 556,72	0,00	52 418,08
	Personeelskosten Frais personnel	122 418,08	70 000,00	70 000,00	0,00	52 418,08
	overige - autres	28 556,72	28 556,72	28 556,72	0,00	0,00
TOTAAL - TOTAL		1 847 142,07	1 491 589,38	1 212 982,85	278 606,53	355 552,69
Medewerker ABVV ter ondersteuning - Collaborateur FGTB		66 094,97	0,00	0,00	0,00	66 094,97

Au total, les subsides s'élèvent à 1.491.589,38 euros (100%, à savoir 80% subsides + 20% apport propre).

Une partie des coûts n'est pas couverte par les subsides et doit donc être financée par des moyens provenant du Fonds 1franc ou par des moyens syndicaux provenant de la FGTB fédérale. Il s'agit principalement de coûts salariaux.

Les coûts salariaux concernent le salaire de 9 collaborateurs IFSI + 1 collaborateur FGTB (encadrement services comptables). Au total, le coût salarial s'élève à 736.258,92 € .

L'apport annuel du Fonds 1 franc des Centrales s'élève à € 366.189 (chiffres 2018), dont 296.769,50€ est versé à l'ISFI (cf. 20% apport propre).

En 2019, le coût supplémentaire s'élève à 421.647,66 € à charge de la FGTB/Fond 1fr (355.552,69 € + 66.094,97 €).

En ce qui concerne le coût salarial, nous proposons de prévoir 25% via les fonds propres (à savoir 150.000 euros) + le salaire du collaborateur de la FGTB.